

Appel de candidatures

Titre du poste :	Enseignant en Assurance de Dommages
Statut :	Temps partiel (possibilité de plusieurs charges de cours en fonction de vos disponibilités)
Lieu de travail :	Campus de Montréal
Date d'entrée en service :	Été 2024

Fondé en 1945, l'Institut Teccart s'est toujours placé sous le signe de l'excellence. Depuis quelques années, l'Institut a diversifié ses services en offrant plusieurs nouveaux programmes. Axées sur la pratique, les formations offertes permettent d'acquérir les aptitudes et les compétences professionnelles recherchées sur le marché du travail, et de rester à la fine pointe de la technologie actuelle.

L'institut Teccart est à la recherche d'un enseignant en assurances de dommages pour rejoindre son équipe dynamique. Si vous êtes titulaire d'un diplôme en assurance, doté d'une solide expérience professionnelle et que vous souhaitez transmettre votre expertise aux étudiants, cette opportunité est faite pour vous.

Cours à pourvoir :

- Assurance habitation
- Assurance automobile
- Assurance responsabilités des entreprises et cautionnement
- Analyse du risque et tarification des entreprises
- Assurance de biens des entreprises

Responsabilités :

- Planifier les séances de cours ;
- Dispenser les séances de façon dynamique, efficace et structurée;
- Concevoir des évaluations formatives et sommatives selon l'approche par compétences;
- Administrer les évaluations et en effectuer la correction;
- Effectuer le suivi de chaque étudiant et encourager la réussite;
- Être disponible pour les étudiants de façon à favoriser leur développement de la compétence visée par le cours;
- Toutes autres tâches connexes à l'enseignement d'Assurance de Dommages.

Qualifications requises :

- Diplôme universitaire ou collégial en Assurance, ou dans un domaine connexe.
- Enseigner ou avoir l'expérience d'enseignement dans la discipline pour une session complète à l'intérieur des trois (3) dernières années.
- Avoir exercé un métier ou une profession qui est en rapport avec la discipline ou le cours visé pendant au moins trois (3) ans.
- Avoir le permis de L'Autorité des marchés financiers
- Maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Détenir un DESS – Microprogramme en enseignement du collégial (est un atout).



Avantages:

- Échelle salariale en fonction de la convention collective;
- Horaire flexible;
- Accessible au transport en commun (autobus, métro Préfontaine, Bixi)

Comment postuler :

Si vous êtes une personne dynamique, créative et engagée envers la réussite des étudiants, nous vous encourageons vivement à poser votre candidature. Veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation, en indiquant le ou les cours pour lesquels vous postulez, à l'adresse suivante : Lbenmoussa@teccart.qc.ca

***Le masculin est utilisé à titre épicène. Le collège applique un programme d'égalité des chances pour tous.**